

CHAPITRE 5

GRAMMAIRE : MORPHOLOGIE ET STRUCTURES DES ÉNONCÉS ET DES PHRASES

Ce chapitre présente les moyens grammaticaux du français nécessaires pour gérer les compétences de communication spécifiées au niveau A2 dans les termes définis par le *Cadre* (pp. 89-90) : éléments (morphèmes, affixes...), catégories (genre, nombre...), classes (conjugaisons), structures (mots composés, syntagmes, propositions), processus (nominalisation, affixation...), relations (accord, valence...). On aborde ici la spécification de la correction grammaticale uniquement sous les aspects de la compétence morphologique et syntaxique. Cet inventaire est à mettre en relation avec celui consacré aux fonctions (chap. 3) qui recense des énoncés et avec ceux concernant les notions générales (chap. 4), la matière sonore (chap. 7) et la matière graphique (chap. 8). Ces relations sont indiquées par des renvois (par exemple, 5.3.4 renvoie à 4.6.).

1. UN INVENTAIRE ET NON UNE GRAMMAIRE

Cet inventaire n'est pas une description grammaticale du français et il n'a pas de fonction explicative. Mais il utilise inévitablement des catégories pour ses classifications, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il est dépendant d'un modèle descriptif ou d'une théorie grammaticale particuliers.

Par ailleurs, le regroupement des formes en catégories (fonctions, notions générales...) et sous-catégories ne signifie aucunement qu'il faille systématiquement les enseigner ensemble, en une seule séquence didactique. Les catégories descriptives ou classificatoires, quelles qu'elles soient, ne sont pas nécessairement des catégories didactiques, prêtes à un emploi « telles quelles » dans le cadre des méthodologies d'enseignement.

Cet inventaire ne préjuge d'aucune application didactique particulière, d'aucune méthodologie spécifique d'enseignement de la grammaire (approche explicite, implicite...) ni de l'emploi d'un métalangage déterminé. Le métalangage utilisé dans ce chapitre a, en effet, été retenu dans un but utilitaire : classer commodément et le plus simplement possible les informations, en vue de leur consultation et de leur exploitation par les utilisateurs.

Tout comme les inventaires lexicaux de A2 ne remplacent pas les dictionnaires, cet inventaire morphosyntaxique ne remplace pas les grammaires de référence, auxquelles on se reportera en cas de besoin¹.

1. Parmi lesquelles, Charaudeau, P. : *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992 ; De Salins, G. D. : *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère*, Hatier-Didier, Paris, 1996 ; Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994 ; Le Goffic, P. : *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, et, bien entendu, les grammaires « locales », souvent contrastives, utilisées pour des apprenants de langues maternelles spécifiques.

2. DU FORMULAIRE (A1) AU SOCLE MORPHOSYNTAXIQUE (A2)

En A1 (*Cadre* p. 90), en ce qui concerne la correction grammaticale, il est dit de l'apprenant qu'il « [a] un contrôle limité des structures et des formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé ». En A2, son étendue linguistique générale (*Cadre* 5.2.1., p. 87) est telle qu'il « peut utiliser des modèles de phrases élémentaires et communiquer à l'aide de phrases mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, sur soi, les gens, ce qu'ils font, leurs biens, etc. ». Il se trouve donc encore à un « stade formulaire » (« expressions toutes faites ») où, pour communiquer, il utilise :

- les autres langues de son répertoire linguistique (dont la langue 1);
- des mots isolés, soit du type locutions-énoncés ou expressions toutes faites (*est-ce que tu pourrais, je ne sais pas*) non analysées, soit de mots pleins (c'est-à-dire non grammaticaux), éventuellement utilisés dans des séquences paratactiques, qui peuvent recevoir des significations multiples en fonction des circonstances de la communication.

Ces ressources limitées sont elles-mêmes maîtrisées de manière inégale : l'utilisateur/apprenant « peut utiliser des structures simples mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps ou l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair » (*Cadre* 5.2.1.2., *Correction grammaticale*, p. 90).

Le caractère réduit de ces moyens est comme compensé par une forte rentabilité de ceux-ci, assurée par des emplois polyvalents. Mais ils continuent à produire une limitation de l'expression que le *Cadre* définit comme un « compromis par rapport à ses intentions de communication ». Celle-ci est efficace dans des situations sociales ordinaires et peu impliquantes dans lesquelles l'expression personnelle et les réactions particulières à des circonstances est canalisée et produit des résultats peu variés. Cela signifie que l'utilisateur/apprenant ne dispose pas de souplesse énonciative qui lui permettrait des positionnements diversifiés par rapport au contenu de ses énoncés.

À côté de ce matériel non analysé et mémorisé apparaît bien cependant une compétence combinatoire (« utiliser des modèles de phrase élémentaires ») fondée sur des éléments morphosyntaxiques. Avec ces ressources, l'apprenant est en mesure de raconter, décrire, expliquer, comparer (*Cadre* 4.4.1.1., A2 *Monologue suivi*, p. 49) et il peut « écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que *et, mais* et *parce que* » (*Cadre* 4.4.1.2., *Production écrite générale*, p. 51), etc. On suppose donc qu'en A2 se met en place un « premier socle » morphosyntaxique, au-delà de la maîtrise d'un répertoire des ensembles d'expressions réellement figées ou perçues comme telles, qui ferait ainsi passer d'une conscience de type épilinguistique des fonctionnements du français à une perception plus métalinguistique.

3. FONDER LES SPÉCIFICATIONS MORPHOSYNTAXIQUES

Caractériser cette compétence « formelle » dans le détail est une entreprise délicate et elle invite à la modestie, comme le soulignait déjà D. Coste dans la préface de *Un niveau seuil* (1975) : « La définition d'un niveau seuil ne saurait relever que d'un arbitraire bien compris » (Préface, p. 2). En effet, cette spécification est à la croisée de toutes les autres (fonctions, notions, phonétique, graphie) et cela suppose de gérer toutes ces cohérences croisées.

Plusieurs « sources » sont disponibles pour spécifier les compétences linguistiques au niveau A2, essentiellement :

- les formes des énoncés retenus pour la réalisation des fonctions. En effet, dans ce référentiel, c'est le seul inventaire qui spécifie une compétence au moyen d'énoncés, souvent centrés sur une forme verbale. Ce chapitre fournit donc potentiellement l'échantillonnage minimal des formes d'énoncés à maîtriser et donc, le savoir morphosyntaxique nécessaire

pour les réaliser. C'est ce que souligne le *Cadre* quand il met en relief l'importance de la « productivité communicative des catégories grammaticales [...], c'est-à-dire leur rôle pour l'expression de notions générales. Par exemple, est-il judicieux de faire suivre aux apprenants une progression qui les laisse incapables, après deux ans d'études, de raconter un événement au passé ? » (*Cadre* 6.4.7.5., p. 116).

- les connaissances générales disponibles sur les processus d'acquisition et les premières formes des interlangues, en particulier pour le français. Les recherches sur les étapes et les itinéraires de l'acquisition des langues n'ont pas pour but de produire des programmes d'enseignement. Mais certaines, qui concernent l'appropriation d'une langue par différentes catégories d'apprenants dans différents contextes, apportent de précieux éclairages pour répartir dans le temps, c'est-à-dire en étapes et niveaux successifs, la matière morphosyntaxique, en rapport avec le sens des mots et des énoncés, et avec les besoins et visées prioritaires de communication. Le *Cadre* mentionne « l'ordre naturel de l'acquisition de la langue maternelle par l'enfant » (*Cadre* 6.4.7.5., p. 116), comme facteur de constitution des progressions d'enseignement, mais il ne semble pas mentionner les recherches auxquelles nous faisons référence. En tout état de cause, les recherches en acquisition du français ne permettent pas de distinctions assez fines pour savoir, par exemple, si toutes les formes et certaines des valeurs de l'article dit *partitif* sont « acquises » en A1 plutôt qu'en A2.

- l'expérience collective des enseignants au contact avec des apprenants. Ils sont individuellement et collectivement à même de mesurer les besoins formels qui permettent d'assurer l'expression personnelle des apprenants et donc leur implication dans l'apprentissage. Par ailleurs, s'ils enseignent à des apprenants de même langue(s) première(s) qu'eux, ils se sont construits une « expérience contrastive » qui leur permet d'identifier des zones de fossilisation potentielle des interlangues et donc de dégager des priorités en termes morphosyntaxiques, ou du moins d'identifier des secteurs sensibles (*Cadre* 6.4.7.5., *Données contrastives*, p. 116) qui requièrent un investissement éducatif particulier.

Il serait hasardeux de soutenir que la présente sélection répond à cet ensemble de critères. Au moins pouvons-nous donner acte de ce que ces exigences ne nous sont pas étrangères. On ne vise donc pas à fournir une « progression stricte », que le *Cadre* lui aussi considère hors de sa portée (*ibidem* 6.4.7.5., après le point 4, p. 116).

En résumé, on pourra admettre que ce choix des formes du français caractérisant un niveau de compétence A2 a été réalisé en tenant compte de critères assez proches de ceux identifiés par le *Cadre* (6.4.7.5., p. 116) :

- la productivité communicative des catégories grammaticales ;
- les données contrastives² ;
- le discours authentique oral et écrit ;
- « l'ordre naturel » d'acquisition de la langue maternelle par l'enfant³.

On considérera donc :

- que les inventaires de ce chapitre sont des points d'ancrage et non des progressions à valeur universelle ;
- **qu'ils peuvent appeler des rééquilibrages, en fonction des apprenants, vers A1 ou vers B1 ;**
- que la connaissance de ces formes est elle-même variable, puisque ces éléments morphosyntaxiques du français sont susceptibles de « degrés » d'appropriation variables, étant donné qu'ils peuvent être :

2. Impossibles à prendre en considération dans un document général comme celui-ci.

3. On trouvera des éléments de discussion de cette question dans Beacco J.-C. (dir.) : *Niveau A1 pour le français. Textes et références*, Didier, Paris, 2008.

- identifiés (en tant que classes de mots) et combinés de manière autonome (c'est-à-dire non figés) par le locuteur ;
- utilisés de manière sémantiquement adéquate à ses intentions de communication, en correspondance avec les valeurs appropriées des morphèmes grammaticaux ;
- utilisés (c'est-à-dire reconnus et employés en production) de manière efficace, appropriée et partiellement/progressivement correcte pour constituer des syntagmes et des énoncés/phrases.

Davantage encore que dans les autres chapitres de cet instrument de référence, il convient de considérer ces inventaires comme des points de repères partagés, à partir desquels chacun a la faculté de se situer, et en aucune manière comme une progression standard universelle.

Principales abréviations de descripteurs grammaticaux (en italique)

/ : deux possibilités coexistantes

[...] : liste ouverte

Adj: adjectif

Adv: adverbe

GAdj: groupe adjectival

GAdv: groupe adverbial

GN: groupe nominal

GPrép: groupe prépositionnel

GV: groupe verbal

GVInf: groupe verbal infinitif

Imp: impératif

Inf: infinitif

InfPé: infinitif passé

Int: interrogation

Lieu: indicateur de lieu

N: nom

Nég: négation

Nxxx: indication de la catégorie sémantique du nom (mesure, vitesse, temps, nombre, matière, saison, etc.)

P: proposition

PAss: proposition assertive

PImp: proposition à l'impératif

PInd: proposition avec verbe à l'indicatif

PInf: proposition infinitive

PInt: proposition interrogative

PNég: proposition négative

PPé: participe passé

PPt: participe présent

PRel: proposition relative

Pro: pronom

Temps: indicateur de temps

V: verbe

VFut: verbe au futur de l'indicatif

VImp: verbe à l'impératif

VInd: verbe à l'indicatif

VInf: verbe à l'infinitif

Le signe * devant une section (par exemple 5.2.7.) indique qu'elle n'a pas été retenue pour le niveau A2 alors qu'elle figure dans les descriptions des niveaux « supérieurs ».

Sommaire

5.1. Morphologie

- 5.1.1. Morphologie des verbes
 - 5.1.1.1. Flexion: nombres et personnes
 - 5.1.1.2. Flexion: modes et temps
- 5.1.2. Morphologie des noms, adjectifs, déterminants et pronoms
 - 5.1.2.1. Flexion des noms et adjectifs
 - 5.1.2.2. Flexion des déterminants et des pronoms
- 5.1.3. Préfixation et suffixation

5.2. Structures de la phrase simple

- 5.2.1. Il + *VImp*
- 5.2.2. C'est..., il y a..., voilà...
- 5.2.3. *GN/GV*... (constructions verbales)
 - 5.2.3.1. *GN V (GN/Adj)*
 - 5.2.3.2. *V que P* (complétives)
 - 5.2.3.3. *VInf* (infinitives)
- 5.2.4. Groupe nominal et constructions nominales
 - 5.2.4.1. Déterminants
 - 5.2.4.2. Adjectifs et noms
 - 5.2.4.3. Constructions nominales
 - 5.2.4.4. Constructions adjectivales
 - 5.2.4.5. Constructions pronominales
- 5.2.5. Structures interrogatives
- 5.2.6. Négation
- 5.2.7. Passif
- 5.2.8. Impératif
- 5.2.9. Structures pronominales
- 5.2.10. Phrases clivées et détachées
- 5.2.11. Phrases tronquées
- 5.2.12. Locutions-énoncés, mots-phrases

5.3. Structures de la phrase complexe et du texte

- 5.3.1. Les connecteurs temporels
- 5.3.2. Les connecteurs énumératifs
- 5.3.3. Les connecteurs de reformulation
- 5.3.4. Les connecteurs « logiques » ou argumentatifs
 - 5.3.4.1. La cause
 - 5.3.4.2. La conséquence
 - 5.3.4.3. Le but
 - 5.3.4.4. L'opposition
 - 5.3.4.5. La concession
 - 5.3.4.6. L'hypothèse (supposition, condition)
- 5.3.5. Relations anaphoriques

5.1 MORPHOLOGIE

Dans la grammaire du français, il existe un lien étroit entre morphologie, syntaxe et sémantique. Ce lien commence normalement à être mis en place au niveau A2, avec le développement des structures syntaxiques et des structures morphologiques qui y sont associées, par exemple, la diversification des formes verbales porteuses de valeurs de temps, d'aspect et de modalité. De plus, la morphologie du genre et du nombre dans les groupes nominaux et verbaux sollicite une première assimilation des relations et des différences entre code oral et code écrit (voir chap. 7 et 8).

5.1.1. Morphologie des verbes

5.1.1.1. Flexion : nombres et personnes

Au niveau A2, l'apprenant/utilisateur est capable :

- d'identifier et d'utiliser les formes flexionnelles de nombre et de personne⁴ (personnes 1, 2, 5 puis 3, 4 et 6), essentiellement au présent de l'indicatif pour les verbes *être, avoir, aller, vouloir, pouvoir, devoir, savoir, venir, dire, faire, comprendre, connaître*, les verbes en *-er* et d'autres verbes très courants ;
- d'identifier et d'utiliser les formes usuelles et utiles de l'impératif présent (en priorité 2 et 5) ;
- de distinguer, pour les principales formes usuelles, les marques de l'oral et de l'écrit (par exemple : elle part/elles partent [part]/[part], il arrive/ils arrivent [ilariiv]/[ilzariv] (voir 5.1.2.2. et chap. 7).

5.1.1.2. Flexion : modes et temps

Au niveau A2, l'apprenant/utilisateur est capable :

- d'identifier et d'utiliser les marques flexionnelles (des principaux temps) pour certains verbes ;
- de distinguer les valeurs et les emplois principaux du présent de l'indicatif, de l'impératif, du passé composé (temps et aspect), du futur proche (*aller VInf*) et de l'infinitif ;
- d'identifier et d'utiliser certaines valeurs modales du conditionnel présent (*je voudrais..., vous pourriez... ? , tu aurais... ?*) et de les employer en situation ;
- d'identifier certaines formes et certaines valeurs de l'imparfait et du futur et de les utiliser pour certains verbes (*avoir, aller, être, faire*) ;
- d'identifier les correspondances entre les formes des verbes *avoir* et *aller* au présent et les formes du futur pour l'ensemble des verbes (*-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont*).

5.1.2. Morphologie des noms, adjectifs, déterminants et pronoms

5.1.2.1. Noms et adjectifs

Au niveau A2, l'apprenant/utilisateur est capable :

- de connaître le genre des substantifs les plus usuels ;
- de distinguer et d'utiliser, à l'oral et à l'écrit, des marques de genre et de nombre pour les adjectifs et les noms.

4. Ici, 1, 2 et 3 désignent les 1^{re}, 2^e et 3^e personnes du singulier, 4, 5 et 6 les 1^{re}, 2^e et 3^e personnes du pluriel.

5.1.2.2. Déterminants et pronoms

Au niveau A2, l'apprenant/utilisateur est capable :

- de reconnaître (à l'oral et à l'écrit) et d'utiliser les déterminants :
 - *le, la, les, l'*
 - *ce, cet, ces, cette*
 - *un, une, des*
 - *du, de la, de l', des*;
- de reconnaître et d'utiliser certaines formes usuelles de possessif (voir 5.2.4.1.);
- de reconnaître la plupart des formes de pronoms personnels (voir 5.2.4.5.);
- d'utiliser leurs formes sujet et objet direct à toutes les personnes et de reconnaître leurs formes d'objet indirect aux personnes 1, 2, 4, 5;
- de reconnaître et d'utiliser les valeurs de *on*;
- de reconnaître et d'utiliser les déictiques (ou démonstratifs) *ça, celui-ci, celle-là* dans leurs principales formes orales et écrites.

Outre les déterminants et pronoms, l'apprenant, au niveau A2, connaît un certain nombre de « mots grammaticaux » (prépositions, adverbes, conjonctions...) qui entrent dans les constructions syntaxiques ou qui possèdent un sens spécifique, et qui figurent dans les inventaires des chapitres 3, 4 et 6 :

- prépositions : *à, avec, dans, de, en, par, pour...*;
- adverbes : *ici, là, bien...*;
- adverbes interrogatifs : *combien, quand, pourquoi, comment, qui que/quoi, où*;
- conjonctions : *ou, et, alors...*;
- pronoms : *tout, rien, qui, que, où...*

5.1.3. Préfixation et suffixation

Au niveau A2, l'apprenant est capable d'identifier des mots formés avec des préfixes (*re-, dé-, in-, micro-*) et de reconnaître leur sens à partir d'un mot de base connu.

L'apprenant est capable d'identifier des mots formés avec certains suffixes (*-age, -tion, -ment, -ité*), non nécessairement répertoriés en A2, et leur relation avec les mots du niveau A2 qui leur servent de base (ex. *passage* ⇔ *passer*, *changement* ⇔ *changer*).

5.2. STRUCTURES DE PHRASE SIMPLE

L'inventaire qui suit recense les structures syntaxiques de la phrase simple. La description en est donnée dans la colonne de gauche, les exemples dans la colonne de droite.

Au niveau A2, l'utilisateur/apprenant est capable d'utiliser, selon les modalités d'appropriation spécifiées plus haut, des énoncés ou des phrases structurés de la manière proposée ci-dessous.

Les éléments en gras dans la colonne de gauche signalent les adjonctions dans la rubrique même par rapport à A1, mais ils peuvent figurer ailleurs dans le Niveau A1 pour le français.

5.2.1. II + VImp

II V

Il pleut.

II V GN

Il faut du temps.

II VInf

Il faut partir.

II V Adj

Il fait beau.

5.2.2. C'est..., Il y a..., Voilà...

C'est Pro

C'est GN

C'est Adv

C'est Adj

Voilà GN

Il y a GN

Oui, c'est ça.

Sur la photo, c'est moi, là.

Là, c'est la cuisine.

C'est ici.

C'est gentil.

Voilà le bus.

Il y a un problème.

5.2.3. GN GV... (constructions verbales)⁵

5.2.3.1. V GN/Adj

GN V

GN V GN

GN V être Adj

GN V avoir l'air Adj

GN V à GN

GN V de GN

Le printemps arrive.

J'attends le train.

Tu es content ?

Il a l'air malade.

Tu as téléphoné

aux voisins ?

On a parlé de sa fille.

5.2.3.2. V que P (complétives)

V que P (VInd)

Marc dit qu'il est d'accord.

5.2.3.3. V VInf (infinitives)

GN V VInf

GN V de VInf

GN V à VInf

Tu peux entrer.

Tu sais nager ?

Tu arrêtes de fumer ?

On pense à partir.

5.2.4. Groupe nominal et constructions nominales

5.2.4.1. Déterminants

définis

le/la, les

au, aux, du, des

Le rugby, j'aime bien ça !

Elle vient du Canada.

partitifs

du, de la, de l'

Vous voulez du thé ?

de l'eau ?

indéfinis

un/une, des

quelques, plusieurs

chaque

tout, toute, tous, toutes

Donnez un exemple !

Elle me téléphone toutes les semaines.

5. Le classement et les exemples proposés concernent non les verbes comme entités lexicales, mais les constructions, et donc telle occurrence de tel type de verbe dans telle construction. Pour le détail des constructions pour chaque verbe, l'utilisateur peut se reporter à un dictionnaire monolingue (français) ou bilingue, et/ou à des inventaires spécialisés de constructions verbales tels que ceux du LADL de l'Université Paris-VII.

numériques	[...] un, cinq, dix, 10000...	<i>J'ai cinq enfants.</i>
interrogatifs ou exclamatifs	quel, quelle, quels, quelles	<i>Quel beau temps!</i>
possessifs	[...] mon, ton, votre, ...	<i>Prends ton manteau.</i>
démonstratifs	ce, cette, ces, cet	<i>Elle arrive ce matin.</i>

5.2.4.2. Adjectifs et noms

<i>Adj N</i>	<i>La grande porte.</i>
<i>N Adj</i>	<i>Un ballon rouge.</i>
<i>Adj N Adj</i>	<i>Un petit livre intéressant.</i>

5.2.4.3. Constructions nominales

<i>N</i>	<i>Sortie.</i>
<i>N N</i>	<i>Formule déjeuner.</i>
<i>N de N</i>	<i>Sortie de voitures.</i>

5.2.4.4. Constructions adjectivales

<i>Adj de N</i>	<i>Camille est différente de Mathilde.</i>
<i>Adj de VInf</i>	<i>Ils sont contents de venir.</i>
<i>Adj à VInf</i>	<i>Vous êtes prêt à répondre ?</i>
<i>Adj en N</i>	<i>Fort en mathématiques.</i>

5.2.4.5. Constructions pronominales

(Voir 5.1.2.2.)

<i>VImp Pro</i>	<i>Écoutez-moi.</i>
<i>Pro, GN Pro V</i>	<i>Lui, tout le monde le connaît.</i>
<i>Pro, Pro V</i>	<i>Elles, elles sont venues.</i>
<i>Prép Pro</i>	<i>Avec lui, ça va plus vite.</i>
<i>C'est Pro</i>	<i>C'est moi.</i>

5.2.5. Structures interrogatives

<i>Int.</i>	qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi, combien	
<i>GN V [...]/intonation/</i>		<i>Tu viens ?</i>
<i>Int GN V</i>		<i>Où tu vas ?</i>
<i>Int V GN</i>		<i>Où va ce bus ?</i>
		<i>Qui est-ce ?</i>
<i>V GN [...]</i>		<i>Vous allez où ?</i>
<i>GPrép V GN</i>		<i>À quelle heure commence le film ?</i>
<i>GN V GPrép</i>		<i>Le film commence à quelle heure ?</i>
<i>Est-ce que GN V [...]</i>		<i>Est-ce que tu viens ?</i>
<i>Int est-ce que GN V</i>		<i>Quand est-ce qu'on peut entrer ?</i>

5.2.6. Négation

Non.

Pas...

GN (ne) *V* pas [...]

GN (ne) *V* rien

GN (ne) *V* personne

GN (ne) *V* jamais

GN (ne) *V* plus

Ne *VImp* pas

(– *C'est fini ?*) – Non.

Pas moi!

C'est pas facile.

Ce n'est pas facile.

Je ne comprends rien.

Je ne vois personne ici.

Je ne bois jamais de café le soir.

Je ne fume plus, tu sais.

Ne partez pas!

* 5.2.7. Passif

5.2.8. Impératif

VImp

VImp Pro

Venez!

(Ne) reste (pas) là!

Écoute-moi donc!

5.2.9. Structures pronominales

(Voir 5.2.4.5.)

Pro

VImp Pro

VImp Prép Pro

(– *Qui a dit ça ?*) – *Lui.*

Écoute-moi donc.

Pense à nous.

5.2.10. Phrases clivées et détachées

Pro, c'est [...]

C'est [...], *Pro*

GN, c'est [...]

C'est [...], *GN*

C'est *Pro*, *GN*

Ça, c'est à moi.

Elle, c'est ma voisine.

C'est à toi, ça ?

La poste, c'est plus loin.

C'est demain, le match.

C'est lui, le gardien.

5.2.11. Phrases tronquées

(Voir 5.2.4.3.)

Les énoncés tronqués sont des formes de phrases réduites par rapport aux structures de base. Ces formes tronquées d'énoncés sont fréquentes dans les interactions ordinaires. On les rencontre également dans les titres, dans la publicité, dans les annonces et les affichages...

Les formes listées ci-dessous sont à maîtriser par l'apprenant/utilisateur essentiellement en reconnaissance.

GN

Danger.

Centre d'information.

Arrivée des trains.

Soldes.

1802 : naissance de Victor Hugo.

GV	<i>Sonner avant d'entrer. Ne pas stationner. En cas d'urgence, appeler le 15.</i>
GAdj	<i>Fragile. Fermé. Entrée interdite.</i>
GPrép	<i>Nouveau: le sac recyclable. À louer, appartement 34 m².</i>
GAdv	<i>Demain. Naturellement.</i>

5.2.12. Locutions-énoncés, mots-phrases

Cet inventaire regroupe des expressions usuelles, souvent appelées « mots-phrases ». Il s'agit d'énoncés courts, ne comportant pas une structure de phrase complète mais fonctionnant comme des énoncés complets. Ils ont les caractéristiques suivantes :

- ils contiennent des unités habituellement classées comme verbes, adjectifs, noms, etc. mais sont utilisés de façon spécifique comme locutions-énoncés ;
- ils peuvent comporter des constructions syntaxiques (*merci à..., bravo pour...*) [signalées par •];
- une partie d'entre eux peut comporter diverses variations lexicales (*bonne année, bonne journée, etc.*) [signalées par •];
- ils sont largement utilisés dans la langue parlée, mais également à l'écrit (surtout dans des affiches, des panneaux, des publicités);
- dans la langue parlée, l'intonation y joue un rôle distinctif important ;
- ils servent à exprimer des fonctions diverses : salutations, vœux, jurons, protestation, etc.

Les formes listées ci-dessous sont à maîtriser par l'apprenant/utilisateur essentiellement en reconnaissance.

À + indication de temps	•À <i>lundi, à demain, à bientôt.</i>
Ah	
Ah bon	1. Acquiescement ; 2. Surprise.
Allez	1. Encouragement, incitation (<i>Allez, vas-y!</i>) ; 2. Incrédulité.
Allô	
Assez	<i>Assez! Tu fais trop de bruit!</i>
Attention	• <i>Attention à la peinture.</i>
Au revoir	
Au secours	
Bien	Approbation.
Bien sûr	<i>Bien sûr que c'est fini!</i>
Bof	Signifie qu'on a bien pris note.
Bon N, bonne N	<i>Bon appétit, bon voyage, bon anniversaire, bonne journée, bonne nuit, bonnes vacances! Bon courage!</i>
C'est bon	1. Accord ; 2. Protestation.
Bonjour	• <i>Bonjour à vos parents!</i>
Bonsoir	

Bravo	• <i>Bravo à Jacques, bravo pour ton succès!</i>
Ça alors	Surprise.
Ça va	1. Salutation; 2. Protestation.
Ça y est	<i>Ça y est. On arrive.</i>
Chut	
Comment ?	1. Pour faire répéter; 2. Pour exprimer la surprise.
Condoléances	
Coucou	<i>Coucou, me voilà!</i>
Courage	
D'accord	
Debout	<i>Debout! Il est 7 heures.</i>
Dehors	<i>Dehors! Sortez!</i>
De rien	Réponse à <i>merci</i> .
Entendu	Approbation, accord.
Exactement	Approbation.
Je pense bien	Approbation, confirmation.
Mais non	
Mais oui	
Merci	Remerciements (<i>Merci à vous! Merci pour les fleurs! Merci de votre aide! Merci beaucoup</i>).
Non	1. Désaccord ou refus; 2. Protestation (<i>Non aux 40 heures!</i>); 3. Incrédulité (<i>Non!... C'est vrai?</i>); 4. Déception (<i>Oh non alors!</i>).
Oh là là	
OK	
Ouf	
Oui	Réponse à un appel.
Pardon	Accord, approbation.
Parfaitement	1. S'excuser; 2. Faire répéter; 3. Désaccord, protestation.
Peut-être	
Quoi ?	1. Demande de répétition; 2. Surprise.
S'il vous plaît, s'il te plaît	1. Demande; 2. Reproche, protestation.
Salut	
Si	<i>(– Tu n'as pas entendu?) – Si, j'ai entendu!</i>
Silence	
Stop	
Super	Appréciation positive.
Tant mieux	
Tant pis	
Tiens	1. <i>Prends</i> ; 2. Surprise.
Tout à fait	
Vite	
Vive GN	<i>Vive la liberté!</i>
Voilà	1. Pour montrer quelqu'un ou quelque chose; 2. Pour exprimer la fin d'une action ou d'un discours; 3. Pour annoncer ou introduire une action ou un discours.
Zut	

5.2.13. Expressions toutes faites et locutions figées

Au niveau A2 l'apprenant commence à percevoir que certaines suites de mots sont des expressions toutes faites, c'est-à-dire dont la combinaison est fixe ou préférentielle et dont le sens n'est pas déductible directement des mots qui composent ces expressions (par exemple: *ça y est!*).

5.3. STRUCTURE DE LA PHRASE COMPLEXE ET DU TEXTE

Au niveau A2, l'apprenant atteint un premier stade dans la capacité à gérer le développement thématique (*Cadre* p. 97: histoire, récit, développement avec simple liste de points successifs) et la cohérence/cohésion (*Cadre* p. 98: utilisation des articulations les plus fréquentes). La gestion des macrofonctions (*Cadre* p. 98) n'est pas décrite par une échelle de descripteurs spécifiques, ce qui ne permet donc pas de spécifier davantage cette compétence. Considérant les compétences de ce type décrites en B1, les inventaires proposés ci-après dépassent quelque peu les moyens nécessaires à cette compétence en A2, de manière à réduire le « saut » qui existe entre A2 et B1.

5.3.1. Les connecteurs temporels

(Voir 4.4.)

alors
après
d'abord
ensuite
enfin
et

5.3.2. Les connecteurs énumératifs

5.3.2.1. Suite d'éléments

aussi
et
ou

5.3.2.2. Progression

encore
en plus

5.3.2.3. Énumération

alors
après
ensuite
et, **et puis**
d'abord
enfin
voilà
pour finir

*** 5.3.2.4. Introduire un argument**

5.3.3. Les connecteurs de reformulation

5.3.3.1. Marquer la reprise de ce qui précède

c'est-à-dire

*** 5.3.3.2. Marquer une conclusion**

5.3.4. Les connecteurs « logiques » ou argumentatifs

(Voir 4.6.)

5.3.4.1. La cause

à cause de

avec

parce que

5.3.4.2 La conséquence

alors

c'est pour cela/ça (que)

donc

et

5.3.4.3. Le but

pour

5.3.4.4. L'opposition

mais

5.3.4.5. La concession

mais

Il est malade mais il peut sortir.

5.3.4.6. L'hypothèse (supposition, condition)

si

Si tu viens, on part ensemble.

5.3.5. Relations anaphoriques

Pronoms

pronoms personnels: voir 5.1.2.2.

qui, que, où

C'est le magasin qui est en face de la poste.

c(e), ça, cela

tout

un autre, le même

un, deux...

Adverbe **autrement**
 là

Anaphores nominales

chose

personne

problème

Jean, c'est la personne qui s'occupe de l'informatique.

La vie chère, c'est ça le problème.